



VAUD

LE CANTON DE VAUD | 2023

*Bref portrait du troisième canton le plus peuplé de Suisse.
Attractif, prospère et rayonnant.*

04

PANORAMA

*Tourisme, formation, culture, santé :
des domaines qui contribuent au rayonnement
du canton de Vaud.*

07

LES AUTORITÉS

*Les trois pouvoirs
(Conseil d'État, Grand Conseil, Ordre judiciaire).
Composition du Grand Conseil.
Députation aux chambres fédérales.*

11

AUJOURD'HUI

*Les trois axes définis par le Conseil d'État
pour la législature 2022 – 2027.*

14

LES FINANCES

*Un contexte financier sain et résilient.
Maîtrise des charges et retour
à l'équilibre budgétaire.*

16

L'HISTOIRE

*Façonné par les forces géologiques, peuplé dès la
préhistoire, le canton a obtenu son indépendance en 1798.*

18

FOCUS

*Promotion économique, marque VAUD+
œnotourisme, culture, sport.*

22

LES CHIFFRES

Territoire, population, emplois.

PANORAMA

LE TOURISME

4 Vignobles en terrasses, sommets alpins, grands espaces du Jura, charme authentique de la campagne, des rives des lacs, ruelles historiques des villes ou des bourgades : le canton de Vaud offre une riche diversité de lieux, de paysages. Un concentré des beautés de la Suisse. Tout y invite à la découverte, à la flânerie.

Ce cadre de vie enviable est très animé. L'offre culturelle est riche. Manifestations locales ou de renommée internationale, activités sportives de plein air, savoir-faire régionaux, gastronomie typique et de haut niveau, vins d'excellence, traditions vivantes sont autant d'ingrédients qui enchantent chacun et chacune, touristes ou habitants.

LA FORMATION

Le canton de Vaud est l'un des principaux centres de formation du pays, avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, voisine de la deuxième école polytechnique du pays, l'EPFL.

Une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) assurent la formation professionnelle et la recherche dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie.

On y valorise également la formation professionnelle duale propre à la Suisse : artisans, entreprises ou fonction publique assurent la formation pratique et salariée des jeunes dans 200 professions, tandis que les écoles professionnelles leur dispensent par ailleurs l'enseignement théorique adapté.

LA CULTURE

De nombreux lieux et espaces culturels, manifestations et festivals attirent un large public bien au-delà des frontières. Toutes les formes d'expression artistique sont présentes, portées par des artistes confirmés. Une part belle est également faite aux jeunes créatrices et créateurs qui trouvent en terre vaudoise des formations prestigieuses, des aides financières et de multiples lieux de diffusion.

Le canton compte par ailleurs plus de 80 musées consacrés aux beaux-arts, aux sciences, à l'histoire ou à des thèmes aussi divers que la photographie, le jeu ou l'alimentation. Sa richesse culturelle compte l'exceptionnel vignoble de Lavaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

LA SANTÉ

Le canton de Vaud dispose d'un système de santé performant. Les réseaux de soins regroupent des médecins, des services à domicile, des établissements médico-sociaux et des hôpitaux ainsi que d'autres prestataires de soins. Ils offrent ainsi une gamme complète de prestations.

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) est l'un des cinq hôpitaux universitaires suisses, reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Il joue un rôle de pointe et d'envergure européenne dans les domaines des soins médicaux, de la recherche médicale et de la formation.



LES AUTORITÉS

LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, afin que toutes les régions du canton soient représentées.

Le Grand Conseil siège tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires; ses séances sont publiques et diffusées sur internet.

GROUPES DU GRAND CONSEIL

LIBÉRAL-RADICAL (PLR)

- 50 membres

SOCIALISTE (SOC)

- 32 membres

VERT.E.S (VER)

- 25 membres

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC)

- 23 membres

VERT'LIBÉRAL (V'L)

- 13 membres

GRUPE ENSEMBLE À GAUCHE ET POP (EP)

- 7 membres

L'EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'État, gouvernement de sept membres élus par le peuple pour un mandat de cinq ans. Chaque conseillère ou conseiller d'État dirige un département. Quatre partis sont représentés: libéral-radical (3), socialiste (2), vert.e.s (1) et centre (1).



Sur la photo, de gauche à droite:
Vassilis Venizelos
Isabelle Moret
Rebecca Ruiz
Christelle Luisier Brodard
Nuria Gorrite
Frédéric Borloz
Valérie Dittli

LE CONSEIL D'ÉTAT

CHRISTELLE LUISIER BRODARD

- *libérale-radical*

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT

CHEFFE DU DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS,
DU TERRITOIRE ET DU SPORT

REBECCA RUIZ

- *socialiste*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

NURIA GORRITE

- *socialiste*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE,
DES INFRASTRUCTURES ET
DES RESSOURCES HUMAINES

ISABELLE MORET

- *libérale-radical*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INNOVATION, DE L'EMPLOI
ET DU PATRIMOINE

FREDERIC BORLOZ

- *libéral-radical*

CHEF DU DÉPARTEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

VASSILIS VENIZELOS

- *vert*

CHEF DU DÉPARTEMENT
DE LA JEUNESSE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA SÉCURITÉ

VALERIE DITTLI

- *centre*

CHEFFE DU DÉPARTEMENT
DES FINANCES
ET DE L'AGRICULTURE

LA DÉPUTATION AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

Troisième canton suisse le plus peuplé après Zurich et Berne, Vaud dispose d'une députation de 19 sièges au Conseil national (chambre basse du Parlement fédéral); et, comme chaque canton, de deux sièges au Conseil des États (chambre haute). Les élections fédérales ont lieu tous les quatre ans.

L'ORDRE JUDICIAIRE

Les autorités et offices rattachés à l'Ordre judiciaire sont le Tribunal cantonal, les tribunaux d'arrondissement, le Tribunal des mineurs, le Tribunal des baux, le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines, les justices de paix, les offices des poursuites, les offices des faillites et l'Office cantonal du registre du commerce.

AUJOURD’HUI

Élu en 2022 au sortir d’une crise sanitaire qui a mis les institutions et l’économie à l’épreuve, le Conseil d’État s’est doté d’un programme de législature 2022–2027. Ce plan d’actions est réparti en trois axes.

LIBERTÉ ET INNOVATION : TRANSFORMER LES RESSOURCES EN ATOUTS

Canton ouvert sur l’Europe et le monde tant par sa population que son économie compétitive, Vaud est un territoire attractif et prospère depuis de nombreuses années. Il aspire à le rester. Ce rayonnement tient à plusieurs facteurs à consolider et développer ces prochaines années : une forte capacité d’innovation, l’excellence de ses hautes écoles, la densité du réseau de formation professionnelle et un tissu économique fait d’entreprises dynamiques et diversifiées, des atouts indispensables pour se préparer aux transitions climatiques, énergétiques et numériques notamment. La présence unique d’un hub mondial du sport international et la richesse de l’offre culturelle complètent le panorama d’un canton où la liberté d’entreprendre se conjugue à la qualité de vie. Ces atouts doivent trouver appui sur un marché du travail dynamique ainsi que des finances publiques saines. De nouvelles impulsions sont néanmoins nécessaires pour que les conditions-cadre donnent à toutes et tous les moyens de réussir. Cela passe par des actions concordantes et de grands équilibres : une réduction de la fiscalité tant pour les personnes physiques que différents secteurs spécifiques du tissu économique, des infrastructures performantes, des logements correspondant aux attentes ainsi qu’un système de formation permettant à toutes et tous de se réaliser et s’orienter vers des carrières porteuses d’avenir.



DURABILITÉ ET CLIMAT : AGIR À LA HAUTEUR DES ENJEUX PLANÉTAIRES

Les effets incontestables des changements climatiques en cours entraînent des conséquences directes sur l'environnement, la santé et la qualité de vie. La préservation du climat est désormais le point de convergence de nombreuses actions des pouvoirs publics. La transition énergétique doit faire partie d'une approche globale qui tient compte des enjeux financiers, légaux et en personnel. Cette approche doit tendre à une économie durable, un système de mobilité performant, accessible et moins gourmand en énergie, ainsi qu'à une agriculture résiliente. Elle doit par ailleurs se conjuguer au souci de la préservation de la biodiversité et de la protection des milieux naturels. Réussir cette transition passe aussi par le développement des compétences requises pour la mettre en œuvre. Pour accompagner les profonds changements de notre société et de nos comportements, l'État veille à renforcer l'explorativité et à documenter l'impact des changements climatiques et les effets des mesures prises.

13

BÂTIR UNE SOCIÉTÉ OUVERTE ET UNIE : LE RÔLE DES INSTITUTIONS

Alors que les crises tendent à se cumuler, que les incertitudes voire la polarisation se renforcent au sein de la population, la nécessité de préserver des institutions politiques et démocratiques au service de l'intérêt général mérite d'être réaffirmée. Pour le Conseil d'État vaudois, il s'agit de poursuivre la construction d'une société ouverte et unie. En ce sens, la cohésion est une donnée essentielle à la qualité de vie et au bon fonctionnement de la société. Elle doit ainsi animer les individus, les générations, les régions et les différents niveaux institutionnels du pays et du canton. La cohésion repose sur des bases très diverses telles que la politique de santé, la formation, le soutien à la jeunesse, la culture, le sport, les prestations sociales, la sécurité de la population ou la protection des données. Dans de nombreux secteurs, l'État, acteur clé de la cohésion, doit veiller aux conditions de travail et éviter la pénurie de personnel. À cela s'ajoute l'exigence de services publics efficaces, accessibles et répartis sur le territoire.

LES FINANCES

UN CONTEXTE FINANCIER RÉSILIENT

À l'issue d'une législature marquée par des crises superposées, le Canton de Vaud s'est montré résilient grâce aux efforts de la société, des entreprises et de la collectivité publique. L'État a pleinement joué son rôle grâce à des finances saines. Il a été en mesure d'amortir les conséquences négatives, économiques et sociales, de la crise du COVID-19 et celle de l'Ukraine. Les moyens alloués, inédits par leur ampleur et à la hauteur des enjeux, ont permis de traverser ces années complexes sans grande cassure économique et sociale.

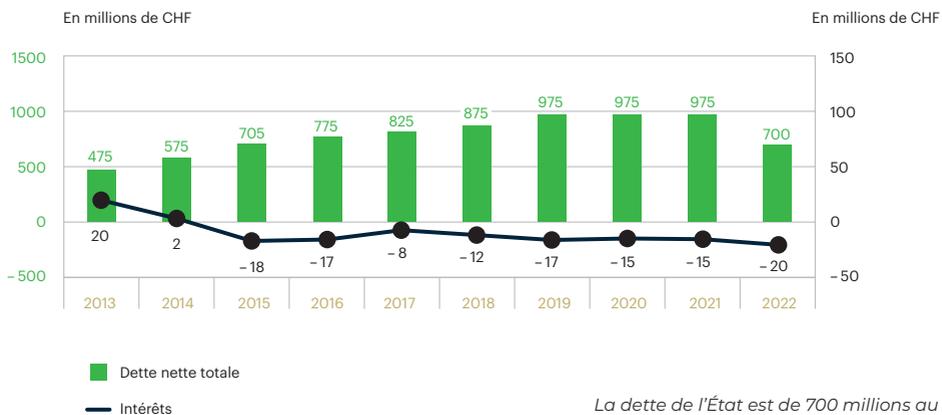
Durant la législature 2017-2022, les finances vaudoises ont résisté, les recettes n'ont pas fléchi et les comptes annuels sont restés excédentaires. La dette a été réduite à 700 millions de francs en 2022 et l'État n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt. En revanche, la législature 2022-2027 s'inscrit dans un contexte d'incertitude très élevé, avec des indicateurs économiques qui se sont dégradés

durant l'année 2022. Malgré cela, le Conseil d'Etat se veut optimiste. Dans son Programme de législature 2022-2027, il prévoit dès 2023 une réforme fiscale en faveur des personnes physiques de manière progressive à hauteur de 250 millions en 2027 ainsi qu'une enveloppe de 100 millions de francs à l'horizon 2027 pour les autres mesures de son Programme.

MAÎTRISE DES CHARGES ET RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Dans un contexte incertain et un environnement économique plutôt complexe, une maîtrise des charges doit prévaloir durant cette législature, dans un souci de durabilité des finances publiques. Dans son Programme de législature, le Conseil d'État envisage un retour progressif vers l'équilibre budgétaire. Il s'agira de gérer et suivre avec attention la planification financière dans un environnement économique international instable et des prévisions conjoncturelles peu réjouissantes sur plusieurs aspects, notamment une inflation persistante, une croissance peu soutenue, un franc historiquement fort et un risque de pénurie énergétique.

15



La dette de l'État est de 700 millions au bouclage des comptes 2022. La charge d'intérêts reste négative à -20 millions.

L'HISTOIRE

UNE TERRE, SES ORIGINES

-45 À -35 MILLIONS D'ANNÉES

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

-10 À -5 MILLIONS D'ANNÉES

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

LES PREMIERS ÉVÉNEMENTS AVANT NOTRE ÈRE

18 000 AV. J.-C.

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches: la moraine.

13 500 AV. J.-C.

Après le retrait des glaciers, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av.J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

58 AV. J.-C.

César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère: nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.

DU PREMIER MILLÉNAIRE AU MOYEN ÂGE

IV^e – X^e SIÈCLE

Au V^e siècle, le Pays de Vaud se peuple de colons burgondes qui se mélangent pacifiquement aux Helvètes. Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne, où il jouit d'une large autonomie.

X^e – XVI^e SIÈCLE

Au tournant du millénaire, le *comitatus waldensis* (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La *Patria vuaudi* prendra la forme d'un petit État au cours du XIII^e siècle sous l'égide des comtes de Savoie, notamment Pierre II de Savoie dit « le petit Charlemagne », avec Moudon pour capitale. L'Évêché de Lausanne n'en fait pas partie.

1536

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475–1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui les gouverneront pendant 262 ans. À la suite d'une dispute théologique, l'Église passe à la Réforme. La tutelle bernoise met le canton à l'abri des guerres européennes.

LA CRÉATION DU CANTON

RÉVOLUTION

Le major Davel tente de libérer sa patrie des Bernois. Le 31 mars 1723, il entre dans Lausanne accompagné de 500 à 600 militaires. Il déclare publiquement vouloir l'autonomie du Pays de Vaud. Il est arrêté le 1^{er} avril, condamné à mort et décapité le 24 avril à Vidy. Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le «canton du Léman» est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

SOUVERAINETÉ

Le 19 février 1803, l'Acte de médiation de Bonaparte crée dans la Confédération helvétique un canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

LA CONSTITUTION

La première constitution date de 1803. Elle subira, dans le canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel masculin y fait son apparition en 1831. Les Vaudois sont les premiers en Suisse à accorder le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959. La nouvelle constitution date de 2003.

FOCUS

UNE PROMOTION ÉCONOMIQUE BIEN COORDONNÉE

En 2021, le Canton de Vaud s'est doté d'un organe de promotion multisectorielle unique, Vaud Promotion. Sa mission: coordonner toutes les activités des acteurs économiques et touristiques des différentes régions. Subventionnée à plus de 80% par l'État, et le reste par diverses organisations cantonales ou extracantonales (GastroVaud, Office des vins vaudois), la nouvelle entité dispose d'un budget annuel de 8 millions.

Avec un chiffre d'affaires global de 4,56 milliards et plus de 22 000 emplois plein temps, le tourisme vaudois contribue pour 7,2% au PIB et représente 8,6% des emplois. Côté entreprises, Vaud se distingue tout particulièrement dans le domaine de l'innovation, dans des secteurs à haute valeur ajoutée, comme les sciences de la vie, les technologies de l'information et du numérique, la nutrition, les industries de précision et les cleantech.

VAUD+ UNE MARQUE TERRITORIALE

Cette volonté de créer des ponts, des liens entre différents domaines d'activités a conduit le Canton à développer la marque VAUD+, destinée à labelliser autant les produits du terroir que les entreprises qui font l'excellence et la notoriété du Pays de Vaud. Fédérer les acteurs de la région autour d'un objectif commun, créer des synergies et ainsi faire valoir ce qui caractérise le canton et le rend unique: telles sont les missions confiées à «VAUD+», qui constitue ainsi une communauté d'acteurs de tous secteurs. Plus qu'une marque, il s'agit donc, avant tout, d'un outil de promotion économique regroupant les différents secteurs et acteurs économiques dans un but de valoriser les atouts du canton auprès des consommateurs, touristes, investisseurs et partenaires de tous horizons. Un label garant de savoir-faire et d'expertise.



L'EXPANSION DE L'ŒNOTOURISME

Dans une liste très sélective de onze capitales, membres du Réseau des capitales de grands vignobles, Lausanne côtoie depuis 2018 Bordeaux, Vérone ou encore Napa Valley-San Francisco. Un réseau qui permet à la capitale vaudoise de figurer sur la carte internationale des destinations de prestige. L'association Vaud Œnotourisme a été créée dans le but de développer cette variante d'agritourisme destinée à faire découvrir des régions vitivinicoles et leurs productions.

20

Les Caves ouvertes vaudoises, traditionnelle manifestation qui a lieu chaque année, depuis plus de dix ans, pendant le week-end de Pentecôte: l'occasion pour les amatrices et amateurs avertis ou les personnes tout simplement curieuses de déguster les meilleurs crus vaudois in situ, en présence des vignerons.

CULTURE: UNE DIVERSITÉ ET UNE RICHESSE ENVIABLES

Le début de la décennie a été marqué par l'ouverture, à Lausanne, de Plateforme 10: sur une ancienne friche ferroviaire, trois musées cantonaux (Beaux-Arts, photographie, design) se sont regroupés dans deux bâtiments neufs, à l'architecture remarquable. Le canton de Vaud fait partie des régions qui comptent le plus de musées par habitant. Le Musée olympique (Lausanne) est parmi les plus visités du canton. Danse, théâtre, opéras, concerts, festivals: la réputation de la scène culturelle vaudoise s'étend bien au-delà des frontières suisses, grâce notamment à d'incontournables festivals. Si Lausanne est exceptionnellement foisonnante et orientée vers la création (opéra, Béjart ballet, scènes de Vidy, de l'Arsenic...), de nombreuses villes ont leurs scènes, leurs saisons.

SPORT : DANS L'ADN VAUDOIS

La présence du siège du CIO et d'une soixantaine de fédérations sportives et autres organisations de sport internationales a positionné, en 40 ans, le canton de Vaud et sa Capitale olympique sur la carte du monde. Mais si ce secteur a un impact spectaculaire sur l'économie du canton, le sport populaire est bel et bien dans l'ADN vaudois. Football, course à pied, gymnastique, volley-ball, hockey, aviron, tennis... 180 000 personnes pratiquent du sport dans l'un ou l'autre des 1143 clubs du canton. Sans compter celles et ceux qui le font hors de ces associations, qu'animent 7 000 bénévoles. L'État travaille à mieux intégrer ce sport populaire dans ses politiques publiques. Et pour favoriser la relève sportive, la filière sport-études permet aux jeunes espoirs de conjuguer formation et entraînements intensifs de haut niveau.

LES CHIFFRES

SUPERFICIE

321 224 hectares

4^e canton suisse

7,8 % du territoire national

SURFACES

Habitat et infrastructure 10,0 %

Agriculture 41,6 %

Bois 32,3 %

Lacs 12,1 %

Surfaces improductives 16,1 %

FRONTIÈRES

750 kilomètres,

dont 146 avec la France

CAPITALE

Lausanne, 4^e ville suisse

COMMUNES

300 au 1^{er} janvier 2023,

dont 17 de plus de 10 000 habitants

POPULATION TOTALE

823 881 habitants, au 31.12.2021

Accroissement en 2021: 1,1 %

POPULATION ÉTRANGÈRE 33,2%

EMPLOIS EN EQUIVALENTS PLEIN TEMPS (2020)

Emplois 371 486

Secteur primaire 9028 (2,4 %)

Secteur secondaire 68 390 (18,4 %)

Secteur tertiaire 294 068 (79,2 %)

[STAT.VD.CH](https://www.stat.vd.ch)

Sources:

Office fédéral de la statistique (OFS),

Statistique suisse de la superficie, données 2012 – 2014.

OFS, statistique structurelle des entreprises, état des

données au 22.08.2019. Statistique Vaud, statistique

annuelle de la population.



DISTRICTS

- 1 Jura-Nord vaudois
- 2 Broye-Vully
- 3 Gros-de-Vaud
- 4 Nyon
- 5 Morges
- 6 Ouest lausannois
- 7 Lausanne
- 8 Lavaux-Oron
- 9 Riviera-Pays-d'Enhaut
- 10 Aigle

- 11 COMMUNE LA PLUS PEUPLÉE**
Lausanne, 141 513 habitants (31.12.22)
- 12 COMMUNE LA MOINS PEUPLÉE**
Mauraz, 65 habitants (31.12.22)
- 13 POINT CULMINANT**
Diablerets, 3120 mètres
- 14 POINT LE PLUS BAS**
Lac Léman, 372 mètres
- 15 PLUS PETITE COMMUNE**
Rivaz, 31 hectares
- 16 PLUS GRANDE COMMUNE**
Château-d'Œx, 11 372 hectares

Brochure du canton de Vaud

10 octobre 2023

Rédaction: Bureau d'information et de communication (BIC)

Direction artistique: F. Amitrano, BIC

Imprimé sur papier Lessebo 1.3 rough white FSC

2000 exemplaires en français

500 exemplaires en allemand et anglais

